

Des solutions !



Serge DUMESNIL,
éleveur à
Manneville-La-Goupil (76)

«... j'ai limité
les déplacements
et le matériel à
un seul tracteur...»

«...la paille et l'en-
silage [sont] à côté
de la stabulation...»

«...tout mon matériel
à une place déterminée...»

Améliorer les conditions de travail



Réduire le volume de travail



Sécuriser les coups durs



Pouvoir se libérer



Coût

De € € €

à € € €



Etre agriculteur
et vivre sa vie !

Je gagne du temps en rationalisant mes déplacements sur le corps de ferme

Témoignage

« J'ai conçu mes circuits pour diminuer mes trajets et le matériel utilisé »

« Je me suis organisé autour d'un système simple, performant et m'apportant un vrai confort de travail. Puis j'ai limité les déplacements et le matériel à un seul tracteur avec son équipement. J'ai aussi réalisé une fiche qui reprend les circuits. Cela est plus sécurisant pour celui qui réalise le travail quand je me fais remplacer ou pour les stagiaires.

Sur le site, il y a deux entrées pour les véhicules et deux autres dédiées aux animaux pour qu'ils accèdent aux pâtures proches des bâtiments.

Pour n'utiliser qu'un seul tracteur, j'ai disposé la paille et l'ensilage à côté de la stabulation des vaches. Il est équipé d'un godet désileur à l'avant et d'une pailleuse à l'arrière qui fait contre poids. Vu que je dois les alimenter deux fois par jour et pour gagner en rapidité, j'ai construit un système d'auge qui permet de distribuer les aliments en quelques minutes.

J'attache un soin important à la qualité des ensilages. Mes silos sont propres, soignés et accessibles par des chemins bien entretenus. Ce qui améliore les conditions de remplissage.

Pour les autres animaux, j'utilise le même système bien que les bâtiments soient éloignés. Le choix de la ration est fait en tenant compte des besoins en stockage et en déplacements.

Pour le curage, les fumières sont placées au plus près des stabulations. Les élèves sont bloqués au fond du box par les auges, ce qui me permet de curer efficacement.

Pour le travail de plaine, mon matériel est remisé dans un hangar avec un ordre logique en fonction des travaux à réaliser. Je décharge mes intrants à proximité

des matériels qui vont être utilisés dans des lieux ou locaux dédiés, comme le local phyto par exemple.

Il est dételé sur une surface stable pour me permettre un attelage facile et sûr, je gagne ainsi en efficacité.

Pour finir, le camion du laitier a son propre circuit qui lui évite des manœuvres. C'est plus sûr et les chemins sont maintenus en état. »



Rationaliser les déplacements

Des circuits réfléchis pour gagner du temps et travailler en toute sécurité

• Pourquoi choisir cette solution ?

Gagner du temps

Eviter tout déplacement à vide, à pied comme en tracteur.

Travailler en sécurité

Eviter les accidents, par manque de visibilité et lors de croisement homme, animal, matériel.

Faciliter les déplacements

Eviter les croisements des différents circuits : circuits d'alimentation avec circuit de raclage, passage du laitier avec passage des vaches...

• L'essentiel à savoir

S'organiser

Organiser ses tâches de façon simple et chronologique. Par exemple, certains mélanges d'aliments peuvent être réalisés une fois par semaine pour être distribués les autres jours.

Prendre le temps de réfléchir à ses déplacements

Bien réfléchir à la facilité d'accès et de passage des différents éléments se déplaçant sur le corps de ferme : personnes à pied, animaux, tracteurs, laitiers... Ne pas hésiter à installer des dispositifs simples et sécurisés comme les passages d'hommes, les barrières canadiennes.

Simplifier son système

Avoir une ration simple pour éviter les allers et retours aux différents endroits de stockage ou, si possible, regrouper ceux-ci.

• Combien ça coûte ?

Le coût est variable, de la simple réorganisation qui ne coûte rien jusqu'à la construction de nouveaux éléments qui peuvent vite chiffrer. Il faut cependant penser aux gains indirects, comme la meilleure qualité du lait en évitant les contaminations.

Pour plus d'info

• Chambre d'agriculture

Equipe bâtiment

☎ 02 35 59 47 60

• MSA

☎ 02 35 12 70 70



Une opération concertée
des organismes agricoles
de Seine-Maritime

Février 2012

